



Les chiffres qui comptent

Assurance chômage

Données au 31 décembre 2011

INDEMNISATION ET TAUX DE REMPLACEMENT

Le **montant moyen** de l'allocation mensuelle en décembre 2011 est de **1 128€ brut**.

Le **montant mensuel** de l'allocation minimale est de **841€ brut** fin 2011.

99% des demandeurs d'emplois indemnisés par l'Assurance chômage touchent **moins de 3 900€** d'allocation par mois, **95% moins de 2 100€**, et **50% moins de 1 000€**.

L'allocation maximale

1600 allocataires perçoivent l'allocation maximale en 2011, qui est de **6 760€ brut par mois**,

soit **0,07% des bénéficiaires** et **0,42%** des dépenses d'allocation.

Taux de remplacement

69% du salaire antérieur

C'est le taux de remplacement net moyen sur l'ensemble des allocataires de l'Assurance chômage (indemnisation nette par rapport au salaire de référence net).

78%

C'est le taux de remplacement net pour un allocataire qui a perdu un emploi payé au SMIC ; son allocation mensuelle est de **857€ net**.

65%

C'est le taux de remplacement net moyen pour un allocataire qui a perdu un emploi à temps complet d'environ 3000€ net par mois, soit deux fois plus que le salaire net de l'ensemble des allocataires.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI COUVERTS PAR L'ASSURANCE CHÔMAGE

2,8 millions de personnes, soit **63% des demandeurs d'emploi**, sont couvertes par l'Assurance chômage fin 2011. Cette part est stable depuis 2008.

Parmi elles, **2,4 millions d'allocataires** sont indemnisés par l'Assurance chômage fin 2011 ; **15,5% ont moins de 25 ans** et **22,6% ont 50 ans ou plus**.

488 000 allocataires bénéficient du régime de solidarité en décembre 2011.

Activité Réduite

1,1 million d'allocataires en moyenne sont concernés par le dispositif d'activité réduite chaque mois en 2011.

52% d'entre eux sont indemnisés par l'Assurance chômage. Les autres restent couverts par l'Assurance chômage et perçoivent une indemnité dès que leur activité devient inférieure aux seuils de cumul avec l'allocation chômage.

Motifs d'indemnisation

Pour **38,7%** des allocataires indemnisés au 31 décembre 2011, le motif d'inscription au chômage était une **fin de CDD**.

Les fins de missions d'intérim représentent **12,3%** des motifs d'entrée à l'Assurance chômage, les licenciements comptent pour **32,0%**.

Intermittents du spectacle

3,7% des allocataires de l'Assurance chômage sont indemnisés fin 2011 selon les règles spécifiques aux **intermittents du spectacle** (Annexes 8 et 10), soit **89 000 personnes**.

Dépenses : 1 270 millions €

soit 4,6% de l'ensemble des allocations brutes versées en 2011.

Contributions collectées : 242 millions €

LA CONSOMMATION DES DROITS À L'ASSURANCE CHÔMAGE

61%, c'est la part moyenne des droits ouverts effectivement consommés.

En 2011, la durée moyenne d'indemnisation est de **10 mois**.

34% des allocataires sont arrivés à la fin de leur droit sans avoir retrouvé un emploi.

75% des chômeurs indemnisés le sont depuis moins d'un an.

Sorties pour retour à l'emploi en 2011

36% des personnes sorties pour reprise d'emploi en 2011 ont utilisé moins de 20% de leur droit.

11% des personnes qui ont retrouvé un emploi ont consommé plus de 80% de leur droit.

Dépenses et durée d'indemnisation en 2011

50% des allocations sont versées aux allocataires pendant les 7 premiers mois de leur indemnisation.

70% des allocations sont versées sur les 12 premiers mois d'indemnisation.

Définition

Un allocataire (de l'Assurance chômage) est une personne qui perçoit, au titre d'une période, une allocation (aide au retour à l'emploi, allocation de sécurisation professionnelle, aide au retour à l'emploi formation...).



Garantir la qualité du service rendu
aux demandeurs d'emploi, aux salariés
et aux entreprises

Faciliter la négociation
des partenaires sociaux

**L'UNÉDIC AGIT POUR LA PERFORMANCE
DE L'ASSURANCE CHÔMAGE**